

Mardi, 26 septembre 2006

Interviennent Emine Bozkurt (rapporteur pour avis de la commission FEMM), Elmar Brok, au nom du groupe PPE-DE, Jan Marinus Wiersma, au nom du groupe PSE, Andrew Duff, au nom du groupe ALDE, Joost Lagendijk, au nom du groupe Verts/ALE, Vittorio Agnoletto, au nom du groupe GUE/NGL, Konrad Szymański, au nom du groupe UEN, Bastiaan Belder, au nom du groupe IND/DEM, Andreas Mølzer, non-inscrit, Antonio Tajani et Hannes Swoboda.

PRÉSIDENCE: Janusz ONYSZKIEWICZ

Vice-président

Interviennent Jean-Louis Bourlanges, Cem Özdemir, Kyriacos Triantaphyllides, Mogens N.J. Camre, Bogusław Rogalski, Francesco Enrico Speroni, Giorgos Dimitrakopoulos, Pasqualina Napoletano, Lapo Pistelli, Hélène Flautre, Athanasios Pafilis, Seán Ó Neachtain, Gerard Batten, Philip Claeys, Jacques Toubon, Véronique De Keyser, Marios Matsakis, Nils Lundgren, Paweł Bartłomiej Piskorski, Bernd Posselt, Vural Öger, Alexander Lambsdorff, Renate Sommer, Panagiotis Beglitis, Marco Cappato, Charles Tannock, Inger Segelström, Ioannis Kasoulides, Józef Pinior, Simon Coveney et Glenis Willmott.

PRÉSIDENCE: Manuel António dos SANTOS

Vice-président

Interviennent Ville Itälä, Bogusław Sonik, Werner Langen, Paula Lehtomäki, Louis Michel (membre de la Commission) et Philip Claeys pour poser une question à la Commission à laquelle Louis Michel répond.

Le débat est clos.

Vote: point 5.11 du PV du 27.09.2006.

13. Heure des questions (questions à la Commission)

Le Parlement examine une série de questions à la Commission (B6-0429/2006).

Première partie

Question 33 (Avril Doyle): Système d'échange de quotas d'émission 2008-2012 — Plans nationaux d'allocation de quotas.

Stavros Dimas (membre de la Commission) répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Avril Doyle, James Hugh Allister et Esko Seppänen.

Question 34 (Danutė Budreikaitė): Élargissement de l'espace Schengen.

Franco Frattini (Vice-président de la Commission) répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Danutė Budreikaitė, Hubert Pirker et Justas Vincas Paleckis.

M. le Président rappelle que cette question fera l'objet d'un débat lors de la plénière d'octobre.

Question 35 (Proinsias De Rossa): Lecteurs de langues étrangères en Italie.

Vladimír Špidla (membre de la Commission) répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Proinsias De Rossa et Glyn Ford.

Question 36 (Esko Seppänen): Dépenses administratives de la Commission.

Dalia Grybauskaitė (membre de la Commission) répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Esko Seppänen, Andreas Mølzer et Eija-Riitta Korhola.

Question 37 (Ingeborg Gräßle): «Régularisations budgétaires suite à la mise en œuvre de la modernisation comptable» et questionnaire sur les comptes ouverts par la Commission dans le cadre de ses activités.

Dalia Grybauskaitė répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de Ingeborg Gräßle.

Mardi, 26 septembre 2006

Question 38 (Justas Vincas Paleckis): Fuite des cerveaux et de la main-d'œuvre qualifiée des nouveaux États membres de l'UE.

Ján Figel' répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Justas Vincas Paleckis, Mairead McGuinness et Danutė Budreikaitė.

Question 39 (Gyula Hegyi): Éducation — Enseignement des langues.

Intervient Gay Mitchell sur le déroulement de l'heure des questions.

Ján Figel' répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de Gyula Hegyi.

Les questions 40 à 43 recevront des réponses écrites.

Question 44 (Ignasi Guardans Cambó): Retard dans la construction de la ligne de train à grande vitesse Perpignan-Montpellier.

Jacques Barrot (Vice-président de la Commission) répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Ignasi Guardans Cambó et Luis de Grandes Pascual.

Question 45 (Marc Tarabella): Mauvaise application du règlement (CE) n° 261/2004 sur les droits des voyageurs aériens.

Jacques Barrot répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Marc Tarabella et Elizabeth Lynne.

Les questions 46 à 62, 65 à 76 et 78 à 84 recevront des réponses écrites.

Les questions 63, 64 et 77 ne sont pas appelées, leur sujets figurant déjà à l'ordre du jour de la présente période de session.

Les questions qui, faute de temps, n'ont pas reçu de réponse recevront des réponses écrites (*voir Annexe au Compte rendu in extenso*).

L'heure des questions réservée à la Commission est close.

(La séance, suspendue à 19 h 50, est reprise à 21 heures.)

PRÉSIDENCE: Edward McMILLAN-SCOTT

Vice-président

14. Programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale — Progress *II (suite du débat)**

Recommandation pour la 2^e lecture relative à la position commune du Conseil en vue de l'adoption de la décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale — Progress [6282/3/2006 — C6-0272/2006 — 2004/0158(COD)] — Commission de l'emploi et des affaires sociales.

Rapporteur: Karin Jöns (A6-0300/2006)

Interviennent Jan Jerzy Kułakowski, au nom du groupe ALDE, Hiltrud Breyer, au nom du groupe Verts/ALE, Mary Lou McDonald, au nom du groupe GUE/NGL, Zbigniew Krzysztof Kuźmiuk, au nom du groupe UEN, Kathy Sinnott, au nom du groupe IND/DEM, Proinsias De Rossa, au nom du groupe PSE, Jacek Protasiewicz, au nom du groupe PPE-DE, Evangelia Tzampazi, Alejandro Cercas, Katalin Lévai, Teresa Riera Madurell et Vladimír Špidla (membre de la Commission).

Le débat est clos.

Vote: *point 5.8 du PV du 27.09.2006.*